

*Questions orales*

actuel—puis-je demander si, lors des récents entretiens avec M. Tom Kent, président de Devco, la question a été soulevée? Si oui, quelle mesure a été prise, sans oublier que même si la pension est augmentée en fonction de la hausse du coût de la vie, ces mineurs mis à la retraite contre leur gré, ne reçoivent pas encore assez pour vivre convenablement?

**L'hon. Donald C. Jamieson** (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, quant à la plupart des employés qui ont pris une retraite anticipée, ainsi que je l'ai dit à la Chambre il y a quelque temps et que j'en ai parlé au président de la Société, je crois que la Société recevrait l'approbation du gouvernement si elle procédait de la même façon que pour les pensions de vieillesse. C'est-à-dire qu'elle devrait augmenter ces pensions, non pas de 2 p. 100, mais en les indexant sur le coût de la vie, une fois que la loi nécessaire aura été adoptée par la Chambre, c'est-à-dire bientôt, car elle est maintenant à l'autre endroit. En outre, au cours des derniers mois, il y a eu une augmentation appréciable du congé de retraite anticipée et d'autres prestations. Il y a une ou deux anomalies dans le cas de certains dont j'ai parlé longuement avec le député de Cape-Breton-East Richmond, et que je suis prêt à discuter avec le député, que nous essayons de faire disparaître au nom de la justice.

\* \* \*

**LES GRAINS****LE SCRUTIN RELATIF À LA COMMERCIALISATION DU COLZA—LA QUESTION DES BULLETINS SUPPLÉMENTAIRES**

**M. A. P. Gleave** (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Au sujet du scrutin lancé le 4 décembre dernier sur la commercialisation du colza, et au sujet des bulletins de vote adressés aux agriculteurs, puis-je demander au ministre si des bulletins sont postés dès maintenant pour être livrés en décembre, en plus des 36,000 déjà envoyés? Combien d'autres bulletins enverra-t-on?

**L'hon. Otto E. Lang** (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, le nombre des bulletins, tout d'abord fixé à quelque 36,000, correspond au nombre total des agriculteurs admissibles. Pour autant que je sache, c'est le nombre des bulletins qui sont mis à la poste actuellement. Dans le lot qui a été envoyé tout d'abord, on a constaté qu'il en manquait; ce sont ces bulletins qui sont partis plus tard. En conséquence, pour être valides, les bulletins devront être estampillés par la poste au plus tard le 4 janvier.

**M. Gleave:** Le ministre peut-il dire à la Chambre combien de bulletins supplémentaires de vote ont été envoyés, et si tous les producteurs auront maintenant jusqu'au 4 janvier pour faire l'envoi de toutes leurs réponses. Peut-il assurer à la Chambre que tous les producteurs qui doivent recevoir des bulletins de vote les recevront effectivement?

**M. Lang:** Monsieur l'Orateur, la date limite pour renvoyer les bulletins de vote fixée au 4 janvier s'applique à

[M. Muir.]

tous les producteurs, aussi bénéficieront-ils tous de la prolongation. Nous avons bien sûr veillé à ce que chaque producteur devant recevoir un bulletin de vote le reçoive effectivement. Nous avons fait de la publicité pour annoncer l'envoi du matériel et des bulletins de vote, de manière à ce que les producteurs qui n'ont rien reçu puissent nous le faire savoir. Je tâcherai d'obtenir pour le député le nombre exact des producteurs appelés à se prononcer.

● (1450)

**M. Les Benjamin** (Regina-Lake Centre): J'aimerais savoir du président du Conseil privé s'il s'entretiendra avec le directeur général des élections pour lui demander que dans la circonscription électorale de Saskatoon-Humboldt on prévoie sur le bulletin de vote une ligne à l'usage des voteurs indécis?

\* \* \*

**LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES****LE MOTIF DE LA DÉCISION RELATIVE À LA PROLONGATION DU BLOCAGE DU PRIX DU PÉTROLE BRUT DE L'OUEST**

**M. Joe Clark** (Rocky Mountain): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources une question à propos de sa déclaration de vendredi dernier voulant qu'on n'ait recours au comité consultatif technique et à ses recommandations que dans des situations de crise. Le ministre peut-il donner à la Chambre la source des renseignements fournis dans le discours sur l'énergie qu'a prononcé le premier ministre jeudi dernier?

**L'hon. Donald S. Macdonald** (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Je ne sais pas très bien à quel aspect du discours le député fait allusion. En principe, c'est de mon ministère et de l'Office national de l'énergie que proviennent ces renseignements.

**M. Clark** (Rocky Mountain): Pour être plus précis, le ministre pourrait-il nous donner la source des renseignements techniques et détaillés qui ont motivé la décision du premier ministre au sujet du gel des prix et l'annonce de sa politique à cet égard?

**M. Macdonald** (Rosedale): Le député est sans doute au courant qu'une opposition largement répandue dans tout le pays s'est levée contre la hausse des prix du marché de l'Ouest canadien à un moment où l'on ne notait aucune augmentation appréciable des coûts de production de l'industrie pétrolière canadienne.

**Des voix:** Bravo!

**M. Macdonald** (Rosedale): C'est le jugement du caucus des libéraux fédéraux qui a été le facteur déterminant à cet égard.

**Des voix:** Bravo!

**M. Clark** (Rocky Mountain): Ai-je raison alors de présumer que la source de la recommandation relative au gel des prix a été ce coin de la Chambre qui a manifesté le plus bruyamment quand le ministre a fait cette observation?